

Les membres du conseil de l'UFR Lettres et Langues expriment leur totale opposition aux propositions des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de l'Education nationale.

Ces propositions dénotent une complète méconnaissance de la réalité, à la fois des universités et de l'enseignement primaire et secondaire.

La méthode gouvernementale, de passage en force, de décisions prises avant des concertations relevant dès lors de la pure et simple mystification, manifeste un réel mépris à l'égard de tous les acteurs de la formation et une défiance inquiétante à l'égard de tout ce qui relèverait d'une réflexion libre et collective.

Les décisions prises vont à l'opposé du double objectif affiché (élever le niveau de recrutement, renforcer la formation des futurs enseignants).

Elles sont donc inacceptables :

- sur le plan de la professionnalisation elles suppriment tous les acquis, en matière de stages notamment
- sur le plan universitaire : elles vident les masters de leur cohérence et de leur substance (en particulier pour la 2ème année)
- sur le plan international : elles rendent, de fait, impossible une mobilité des étudiants de master
- sur le plan de l'insertion professionnelle : elles ne règlent pas la question des reçus - collés, créent de redoutables illusions sur les possibilités réelles de reconversion et aggravent considérablement le risque de précarisation.
- sur le plan économique et social : elles impliquent un allongement des études (aggravé par la

diminution des postes mis au concours) et un recours croissant aux officines privées.

En conséquence, les membres du Conseil

considérant que les propositions – décisions ministérielles sont nuisibles à la qualité, voire à l'existence même, du service public de l'enseignement et de la recherche

considérant qu'elles sont contraires aux intérêts suprêmes de la nation

– jugent inacceptable à ce jour d'élaborer des maquettes sur la base des textes ministériels et demandent à tous les départements et filières de l'UFR Lettres et Langues de ne pas en proposer.

– demandent le retrait complet de tous les textes ministériels relatifs à la mastérisation et l'engagement immédiat de véritables négociations, fondées sur l'écoute et la connaissance des réalités du terrain.

– souhaitent que le CA se prononce lors de sa prochaine réunion, le 21 décembre, sur cette motion et engage l'université sur la base de ces considérations et de ces demandes.